

vine. L'indifférence obstinée des coupables fait appréhender que l'heure de cette justice soit proche. Ce nous est une faison à nous, chrétiens, de considérer avec calme les points noirs qui s'aperçoivent à l'horizon de 1876. Car tout nous avertit que si l'orage qu'ils décollent écolate, il tombera comme un fleau pour la punition des méchants."

Dans notre avant dernière *Revue*, nous disions que la France était occupée à préparer l'élection des 225 sénateurs qu'il reste à nommer. Des programmes ont été formulés par les divers partis qui divisent notre ancienne mère patrie. Veut-on savoir où en sont rendus ceux qui par là, ont déclaré la guerre à l'Eglise et repoussent l'intervention du clergé dans les affaires politiques, voici quelques-uns des articles du programme du citoyen Naquet: "L'abolition de la peine de mort, vestige odieux et inutile de la barbarie primitive;

Le droit absolu d'association, sans lequel le droit de réunion perd la plus grande partie de son influence bienfaisante et féconde;

Le rétablissement du divorce, que la Révolution avait introduit dans nos lois, qui existe chez toutes les nations qui ne sont point courbées sous le joug du catholicisme, qui n'a été rayé de notre code que par la réaction cléricalle, etc....

Et les journaux qui défendent la cause du libéralisme n'ont point désavoué M. Naquet; ils reconnaissent qu'il n'a fait que formuler ce que la gauche radicale se propose de faire. Ce programme de M. Naquet ne manquera pas de le faire élire, et réellement en quoi diffère-t-il de celui de M. Gambetta et ses amis. Le programme de la Révolution est toujours et partout le même.

Notre population n'est pas encore prête à le recevoir; mais qu'on réussisse à l'éloigner du clergé, à le mettre en défiance contre ce corps qui s'applique de toutes manières à mettre la vérité dans son esprit et des vertus dans son cœur, et avant quinze ans, ici comme en Europe, les libéraux auront pour programme:

1o. Destruction de la famille par le mariage civil et par le divorce;

2o. Destruction de la propriété par l'impôt progressif, par le partage illimité, etc.;

3o. Destruction de la religion par le dépeuplement de l'Eglise et son uservissement.

— Il nous fait peine de voir certains journaux de la Province de Québec, regus par des catholiques, commenter à la manière des libéraux, une lettre de Mgr. l'Archevêque de Toronto au Premier Ministre Fédéral; en fausser les motifs et les intentions, et l'offrir à leurs lecteurs comme une censure de la conduite du clergé de notre province; se servir même de ce document comme d'une arme propre à détruire les enseignements et la doctrine des pasteurs qui ont mission de nous enseigner. Lorsqu'une presse en est arrivée à avoir pour but la direction des évêques, ce doit être là du véritable libéralisme. Les catholiques sauront mépriser cette presse, car ils savent que c'est la direction, la surveillance et les inspirations de l'épiscopat qui leur sont seules nécessaires dans les circonstances graves, c'est à-dire lorsque nos droits les plus sacrés sont méprisés et méconnus.

— L'hon. M. Malhiot, l'hon. M. Chinic et l'hon. M. Irvine, ont été nommés commissaires des chemins de fer de la Province de Québec.

M. DeBellefeuille, de Montréal, est nommé secrétaire de la Commission.

— Il y a actuellement dans la Chambre de Québec six sièges vacants, qui devront être remplis par de nouvelles

élections. Ce sont: Terrebonne, Missisquoi, Huntingdon, Deux-Montagnes et Trois-Rivières.

— Le Secrétaire de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Caron, le Major J. B. Amyot, vient d'être promu au grade de Lieutenant-Colonel du 9<sup>me</sup> Bataillon: Nous félicitons notre ami d'avoir pu se faire une position aussi élevée dans la carrière militaire.

— Le Gouvernement Fédéral a reçu du secrétaire des colonies, le comte Carnarvon, notification formelle du dévau de cette clause du bill de la Cour Suprême qui supprime le droit d'appel au Conseil Privé d'Angleterre.

— Un très grand nombre de citoyens de Saint-Roch, et d'autres quartiers de la ville de Québec se sont rendus, le 30 janvier, à la Salle Jacques-Orrier, pour assister à la réunion convoquée dans le but de discuter la question du chemin de fer qui doit relier Québec au lac Saint-Jean, et le règlement qui accorde \$90,000, à la première section de ce chemin. La réunion commença un peu après 3 heures et fut présidée par M. l'échevin Chambers qui en prenant le fauteuil, expliqua le vote qu'il avait donné dans le Conseil, en faveur de cet octroi, et développa avec habileté cette question importante pour Québec, et traita la question des chemins de fer en général.

M. le conseiller Lafrance et M. O. Beaubien parlèrent contre la mesure. Ils furent suivis par M. Biby, le président de la compagnie, et M. Adolphe Tourasseau, l'ex-député de Québec Est. L'hon. M. P. Garneau, M. G. Amyot et A. P. Caron et le conseiller Archer, parlèrent en faveur de l'entreprise.

La réunion s'est montrée très-favorable au projet et s'est retirée après avoir adopté des remerciements au président. Le sentiment de l'assemblée a été tellement apparent que ceux qui se sont montrés hostiles au chemin, se sont bornés à attaquer la première section qui va jusqu'à Saint-Raymond, en prétendant que la compagnie n'était pas sincère et n'avait pas l'intention de continuer la ligne au delà de ce point; ils ont soutenu que le chemin ne serait jamais construit jusqu'au lac Saint-Jean.

#### Cercle agricole de l'Assomption

A une assemblée de cultivateurs et d'amis de l'agriculture tenue le 20 janvier 1876, sous la présidence de La Lévesque, éer., Membre du Conseil Agricole, Président de "l'Union Agricole Nationale" de la Province de Québec, dans la paroisse de l'Assomption, district de Joliette, P. Q., les personnes dont les noms suivent ont déclaré approuver l'Union Agricole Nationale, en voulant faire partie, et en conséquence se sont formés en un Cercle en harmonie avec la dite Union Agricole Nationale, sous le nom de Cercle agricole de l'Assomption, et déclarent suivre les règlements tracés par l'Union Agricole Nationale.

Signé: Basile Paquin, B. S. Roch Simard, Patrick McMullen, Henri Papin, Ernest Wilhelm, Paul Paquette, P. F. Perrault, T. G. Collin, Philius Paquette, F. X. Martineau, Jovite Chaput, Lévi Chaput, Téléphore Janson, Joseph Desjardins, P. A. O. Archambault, Charles Dumais, J. J. A. Marsan.

Ont été unanimement élus officiers: Président M. Basile Paquin; Vice-Président M. P. P. Fidèle Perrault; Trésorier, P. A. O. Archambault, éer.; Secrétaire, J. J. A. Marsan, éer.; Censeur, M. P. S. Rock Simard.

(Signé.)

L. S. LEVESQUE Président,

J. J. A. MARSAN, Secrétaire.

M. Paquin ayant pris le fauteuil, il est proposé par P. A. O. Archambault, éer., secondé par M. P. P. F. Perrault, que des remerciements soient votés à M. La Lévesque pour le trouble et les démarches qu'il a bien voulu s'imposer pour l'organisation d'un cercle agricole dans cette paroisse, et pour les explications